

Saint-Gall, le 4 mai 2012

Communiqué aux médias

Assemblée générale réussie de l'Helvetia Holding SA

A l'occasion de la 16^e assemblée générale ordinaire de l'Helvetia Holding SA, les actionnaires ont pris connaissance du solide résultat annuel 2011. L'assemblée générale a approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Hans-Jürg Bernet, John Martin Manser et Pierin Vincenz ont été confirmés dans leur fonction de membres du Conseil d'administration pour un nouveau mandat.

Le groupe Helvetia a de nouveau présenté aux 1497 actionnaires présents avec droit de vote (représentant 67,6% du capital-actions) un solide résultat annuel.

Avec une croissance en monnaie d'origine de 10,9%, le groupe Helvetia a pour la première fois atteint un volume d'affaires de plus de sept milliards de francs. Le résultat annuel de CHF 288,7 millions a conforté la performance opérationnelle solide sur un marché extrêmement exigeant. L'assemblée générale en a pris connaissance et a approuvé le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés 2011. En raison du bilan solide, il a été décidé de maintenir le dividende à CHF 16.00 par action. Sur ce total, CHF 8.00 par action sont payés à partir des réserves sur apports de capitaux, qui sont exonérées d'impôts pour les particuliers en Suisse. L'assemblée générale a également approuvé à une grande majorité les autres propositions.

Réélections

Selon le principe de rotation établi, Hans-Jürg Bernet, John Martin Manser et Pierin Vincenz ont été confirmés dans leur fonction de membres du Conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois ans.

Ce communiqué aux médias figure aussi sur le site Internet www.helvetia.com/media.

Un kit d'informations relatives à l'assemblée générale est disponible sous www.helvetia.com/gvinfoKit.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:**Analystes**

Groupe Helvetia
Nicola Maria Breitschopf
Responsable Investor Relations
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 56 04
Fax: +41 58 280 55 89
nicolamaria.breitschopf@helvetia.ch
www.helvetia.com

Médias

Groupe Helvetia
Martin Nellen
Responsable Corporate Communications
and Brand Management
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 56 88
Fax: +41 58 280 55 89
martin.nellen@helvetia.ch
www.helvetia.com

À propos du Groupe Helvetia

Différentes compagnies d'assurance suisses et étrangères ont donné forme à l'Helvetia pendant plus de 150 années, lui permettant de s'affirmer comme un groupe d'assurance florissant, présent dans toute l'Europe. L'Helvetia possède aujourd'hui des succursales en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Italie et en France. Elle organise une partie de ses activités de placement et de financement par le biais de ses filiales et sociétés de gestion de fonds au Luxembourg et à Jersey. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse. L'Helvetia intervient dans l'assurance vie, dommages ainsi que dans la réassurance et, forte d'un effectif de quelque 4900 collaborateurs et collaboratrices, fournit des prestations de service à 2,5 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 7,2 milliards, l'Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2011 un bénéfice net de CHF 288,7 millions. L'action nominative de l'Helvetia Holding est cotée à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), sous le sigle HELN.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent document a été rédigé par le Groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou distribué de toute autre façon à une autre personne, sans le consentement du Groupe Helvetia. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées dans le présent document sont exactes et que les opinions qu'il contient sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le Groupe Helvetia. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations contenus dans le présent document sont aussi actuels que cela est raisonnablement possible, et pourront être révisés ultérieurement. Ni le Groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs ou conseillers, ni aucune autre personne ne prennent position, ni n'assument aucune responsabilité, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le Groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres résultats décrits ou sous-entendus dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements de conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) les performances des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et de règlements, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le Groupe Helvetia à la date de leur envoi, et le Groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf prescription contraire du droit applicable. Le présent document a pour but d'informer les actionnaires du groupe Helvetia et le public des décisions de la 16^e assemblée générale ordinaire de l'Helvetia Holding SA. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation en vue de l'échange, de l'achat ou de la souscription de titres; il n'est pas non plus un prospectus d'émission au sens de l'art. 652 a du Code suisse des obligations, ni un prospectus de cotation au sens du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Si, à l'avenir, le Groupe Helvetia procédait à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, les investisseurs devraient fonder leur décision d'achat ou de souscription de nouvelles actions ou d'autres titres uniquement sur le prospectus correspondant. Le présent document est également disponible en allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.